

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 25 septembre 2025

Dole - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Madame Marie-Rose GUIBELIN

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 52
Nombre de procurations : 7
Nombre de votants : 59
Date de la convocation : 18 septembre 2025
Date de publication : 2 octobre 2025

Conseillers présents

DAUBIGNEY Jean-Michel	GINDRE Denis	BREMOND Gabriel
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAUTARD Christophe	RIOTTE Christine
MONNERET Christophe	ANTOINE Patricia	CHAPIN Jean-Paul
ROY Jean-Yves	BERTHAUD Mathieu	JEANNEROD Georges
CROISERAT Jean-Luc	CUINET Jean-Pierre	PANNAUX Joël
GUIBELIN Marie-Rose	DEMORTIER-BLANC Catherine	GUIBELIN Hervé
HOFFMANN Maurice	DOUZENEL Alexandre	MILLIER Cyril
LEPETZ Joëlle	DRAY Frédérique	DAVID Françoise
MANGIN Isabelle	DRUET Timothée	LABOUROT Céline
PECHINOT Jacques	GOMET Nicolas	SANCEY Pascal
RYAT Thomas	GRUET Justine	PERNOUX Annie
STOLZ Julien	JABOVISTE Philippe	CALLEGHER Aline
THEVENIN Hélène	MARCHAND Sylvette	DEJEAN Sylvie
BERNARDIN Daniel	MIRAT Maryline	RIGAUD Fabien
ROBERT Jean-Claude	NONNOTTE-BOUTON Catherine	
MATHIOT Agnès	REBILLARD Jean-Michel	
LACROIX Olivier	ROCHE Paul	

Conseillers suppléés

BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David	SAGET Emmanuel suppléé par BESSON Yvette
MATHEZ Christian suppléé par GUYON Nicole	LEGRAND Jean-Luc suppléé par GRILLE Edith

Conseillers absents ayant donné procuration

SOLDAVINI Grégory donne procuration à ROY Jean-Yves
DELAINE Isabelle donne procuration à REBILLARD Jean-Michel
EMONIN Laurent donne procuration à GOMET Nicolas
GERMOND Daniel donne procuration à MANGIN Isabelle
GIROD Isabelle donne procuration à PECHINOT Jacques
HERRMANN Nadine donne procuration à BERNARDIN Daniel
HENRY Micheline donne procuration à ROBERT Jean-Claude

Conseillers absents non suppléés et non représentés

FICHERE Jean-Pascal	GAGNOUX Jean-Baptiste	MBITEL Mohamed
MICHAUD Dominique	TRONCIN Dominique	DIEBOLT Alain
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	CHEVAUX Bruno	JACQUOT Patrick
JEANNET Nathalie	VERNE Pierre	VIVERGE Patrick
MEUGIN Olivier	BONIN Jean-Luc	GRUET Olivier
GUERRIN Bernard	CHAUCHEFOIN Gérard	GINET Gérard
FERNOUX-COUTENET Gérard	PAUVRET Emeric	LAGNIEN Jacques
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	CHAMPANHET Stéphane	
CALINON Séverine	JARROT-MERMET Laëtitia	

Objet : Convention d'assistance et de service pour des études de faisabilité concernant l'implantation de panneaux photovoltaïques avec la SPL Grand Dole Développement 39

Rapporteur : Monsieur Olivier MEUGIN

Dans une recherche d'économie d'énergies et de développement durable, la Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole ont sollicité la SPL Grand Dole Développement 39 pour une étude de faisabilité en vue de l'installation d'ombrières photovoltaïques sur plusieurs sites leur appartenant, dans la perspective de développer une opération d'autoconsommation collective (ACC) entre entités publiques.

Ce nouveau type d'opération a été introduit par l'arrêté du 21 février 2025, modifiant l'arrêté du 21 novembre 2019 et fixant le critère de proximité géographique de l'autoconsommation collective étendue.

Les deux collectivités ont d'ores et déjà identifié une série de sites, à la fois en toiture, au sol et en ombrières, et un premier examen partagé a permis de confirmer la liste des emplacements pertinents.

Par ailleurs, d'autres sites ont déjà fait l'objet d'études voire de projets en cours de réalisation, toujours à l'initiative de collectivités. Ceux-ci seront donc réintégrés dans cette étude afin d'avoir une vision globale du potentiel d'une autoconsommation collective limitée aux acteurs publics. L'ensemble des sites sont précisés dans la convention.

Ainsi, la SPL aurait pour mission l'accompagnement des collectivités avec une étude de faisabilité complète (études techniques et financières pour chaque site et montage juridique et financier en auto consommation collective entre entités publiques).

La présente mission est confiée pour une durée prévisionnelle de 5 mois et le montant forfaitaire de la mission s'élève à 20 800 € HT pour les deux collectivités, sur la base d'un coût moyen journalier de 800 € HT, soit 10 400 € HT à la charge de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Les élus membres du Conseil d'Administration de la SPL G2D39 ne prennent pas part au vote.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** la convention d'assistance et de service ayant pour objet la réalisation des études de faisabilité pour l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine de la Ville de Dole et du Grand Dole et la création d'une opération d'autoconsommation collective entre entités publiques avec la SPL Grand Dole Développement 39 telle qu'annexée,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que tout document y afférent.

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 7 PROCURATION(S)	

*Fait à Dole, le 25 septembre 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Services Techniques
- SPL Grand Dole Développement 39

Jean-Pascal FICHERE.

